

Madame, Monsieur,

Vendredi dernier à 17h nous avons appris qu'un élève de terminale de l'établissement était positif à un test PCR. Nous rappelons à **tous les parents** la nécessité de surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de la Covid-19 et si c'était le cas de consulter rapidement leur médecin. Durant cette période d'épidémie de la Covid-19, nous rappelons à **tous les membres de notre communauté** la nécessité de renforcer les gestes barrières.

Après avoir échangé aujourd'hui avec le rectorat, l'ARS voici les conséquences de ce signalement, cela concerne tous les élèves de terminale.

Les autres divisions, de la sixième à la première, ne sont pas concernées par la suite de ce message. Aucun professeur n'est assimilé « cas contact à risque ».

**A tous les professeurs et aux parents d'élève de Terminale :**

La liste des cas contacts regroupe des élèves de toute spécialité, de toute classe et de tout groupe d'EPS.

**Pour tous les élèves de Terminale**, les cours du 27 mai seront, en conséquence, assurés à distance et les évaluations d'EPS pour le BAC se dérouleront le jeudi 3 juin. Pas de cours d'EPS le jeudi 27 mai.

Les cours reprendront selon l'organisation prévue à partir du vendredi 28 mai. En particulier, la journée du vendredi 28 mai est une journée de cours en présentiel à Saint Elme.

C'est un vrai coup dur pour notre organisation puisque de nombreux professeurs souhaitaient utiliser le créneau de l'après-midi pour proposer un « dernier » devoir. Il va falloir, à nouveau, s'adapter, et je remercie chacun de sa compréhension et de sa flexibilité. Le cadre sanitaire et la sécurité de tous s'imposent naturellement.

Veuillez noter aussi que ce calendrier contraint signifie qu'il n'y aura **pas d'épreuve de rattrapage en EPS**.

**Aux responsables légaux des élèves « cas contacts à risque » :**

43 élèves de terminale sont assimilés à des « cas contacts à risque » (sauf ceux qui ont un antécédent de Covid 19 de moins de 2 mois). Il s'agit des élèves de Terminale GB et des élèves dans le groupe d'EPS de Monsieur de Lantivy (Volley-ball). **Ces contacts doivent être isolés à domicile. Nous informons les parents d'élèves des élèves concernés dans un message école directe.** (Si vous ne recevez pas de message école directe, votre enfant n'est pas assimilé « cas contact à risque »).

Votre enfant doit réaliser un **test (RT-PCR ou test antigénique hors autotest)**. Il devra être réalisé à **J7 du dernier contact** avec le cas confirmé **soit le 27 mai**.

(Si des symptômes évocateurs de la Covid-19 sont apparus dans l'intervalle le test doit être réalisé immédiatement).

**Si ce test est négatif, la mesure d'isolement prend fin et l'élève peut revenir dans l'établissement le vendredi 28 mai.**

**Le responsable légal de l'élève doit fournir une attestation sur l'honneur de la réalisation du test et du résultat négatif de celui-ci.**

***Si l'élève n'est pas testé à J7 l'isolement doit être prolongé jusqu'à J14 inclus, il peut donc sortir d'isolement le 4 juin.***

**Pour tout contact à risque, la sortie de l'isolement se fait, sous réserve de la poursuite du strict respect des gestes barrières et du port rigoureux du masque pendant une période de 7 jours.**

**Si votre enfant a un antécédent d'infection par la Covid-19 confirmé par test RT-PCR ou Test antigénique (hors autotest) ou sérologie datant de moins de 2 mois, il est « contact à risque négligeable ». Sa classe étant fermée, il ne vient pas dans l'établissement, mais ne fait pas l'objet de mesures d'isolement, contrairement aux contacts à risque. Le responsable légal de l'élève doit fournir une attestation sur l'honneur de cet antécédent d'infection en mentionnant la date de réalisation du test.**

Cordialement

Olivier Sennès  
Chef d'établissement